La FIFA au chevet du football burundais

PANA, 26/10/2008Bujumbura, Burundi - Les instances dirigeantes du football burundais ambitionnent de professionnaliser le sport-roi Ã l'horizon 2012 avec l'aide matÃ©rielle et technique de la FÃ©dÃ©ration internationale de football association (FIFA), a-t-on appris de sources sportives Ã Bujumbura.L'ambitieux projet a Ã©tÃ© retenu cette semaine au terme d'un cours d'administration et de gestion de cinq jours destinÃ© aux entraÃ®neurs, prÃ©sidents et secrÃ©taires gÃ©nÃ©raux des clubs de 1Ã¨re Division du Burundi dans le cadre du programme FIFA dÃ©nommÃ© "Gagner en Afrique avec l'Afrique".
Parmi les formateurs et experts de la FIFA figurait une ancienne gloire du Canon de YaoundÃ© (Cameroun), Jean Onguene Manga.Dans un document intitulÃ© "DÃ©claration de Bujumbura", les participants Ã la session de formation se sont fermement engagÃ©s Ã tout mettre en oeuvre pour achever la mise en place progressive des recommandations de la FIFA et de la FÃ©dÃ©ration de football du Burundi (FFB) en faveur de la professionnalisation du football national.DÃ¨s novembre 2008, la FFB va mettre en place un comitÃ© de suivi/Ã©valuation des mesures Ã©dictÃ©es dans la "DÃ©claration de Bujumbura" sur la professionnalisation du football burundais.Au niveau de la rÃ©glementation, la dÃ©claration recommande Ã tous les clubs de se doter de statuts juridiques qui leur confÃ¨rent une existence juridique et une personnalitÃ© morale dÃ¨s l'annÃ©e 2009.Concernant l'organisation interne, chaque club est tenu par la dÃ©claration d'avoir un siÃ¨ge administratif avec un minimum d'outils techniques, comme l'ordinateur, le tÃ©lÃ©phone, le fax, la connexion Internet ainsi qu'un personnel capable d'animer ledit siÃ¨ge.Quant aux finances, la FFB devra exiger de chaque club de 1Ã¨re Division au moins un compte bancaire, des dispositions de gestion financiÃ¨re et comptable standard ainsi que l'introduction des procÃ©dures d'audit interne et la mise en place de pratiques d'exÃ©cution budgÃ©taire conformes aux normes gÃ©nÃ©ralemen admises et cela Ã compter de 2009, poursuit la "DÃ©claration de Bujumbura".Au sujet des infrastructures sportives, chaque club de premiÃ¨re division, qui souhaite postuler pour l'obtention de licence, devra commencer par disposer d'un terrain propre d'entraÃ®nement, toujours d'ici 2009.S'agissant des ressources humaines nÃ©cessaires au bon fonctionnement des clubs, la dÃ©claration prÃ©conise un secrÃ©tariat administratif Ã temps plein recrutÃ© sur base d'un contrat, un garÃ§on de course, une rotation de bÃ©nÃ©voles pour seconder le secrÃ©taire administratif dans des tÃ¢ches telles que la tenue des comptes, l'organisation des rÃ©unions et autres assemblÃ©es gÃ©nÃ©rales des Ã©quipes de football.Dans le mÃªme chapitre, dÃ©claration recommande aux clubs de se doter d'un dÃ©partement technique dirigÃ© par un entraÃ®neur qualifiÃ© recrutÃ© s contrat ainsi que la limitation du nombre de joueurs Ã un maximum de 25.Quant Ã l'organisation des compÃ©titions, dÃ¨s 2009, la FFB doit Ã©laborer un calendrier arrimÃ© au calendrier international et rÃ©guliÃ¨rement communiquÃ© aux clubs au moins 60 jours avant le dÃ©marrage du championnat, organiser des compÃ©titions de jeunes par catÃ©gorie d'Ã¢ge, animer des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation du football fÃ©minin et rÃ©activer la coupe dÃ©nommÃ©e "Coupe PrÃ©sident".En 2010, la FFB doit encore s'arranger pour ramener le nombre de clubs actuels de 18 Ã 12, organiser deux championnats de 2Ã¨me division de 10 clubs chacun ainsi qu'un championnat de 3Ã¨me division en aller et retour dans chacune des 15 associations provinciales du Burundi.La mÃªme dÃ©claration prÃ©conise la formation annuelle des cadres techniques dans tous les secteurs, Ã commencer par les entraÃ®neurs, arbitres, administrateurs et autres gestionnaires du football, ainsi que des sÃ©minaires sur le marketing, la communication, la sÃ©curitÃ©, la gestion des manifestations et la mÃ©decine du sport."Le Burundi dispose de ressources humaines et matÃ©rielles qui ne demandent qu'Ã Ãªtre actionnÃ©es et motivÃ©es pour atteindre l'objectif de la professionnalisation de son football", conclut, sur une note optimiste, la dÃ©claration, qui a Ã©tÃ© signÃ©e conjointement par Mme Lydia Nsekera, la prÃ©sidente de la FFB, les prÃ©sidents et/ou secrÃ©taires gÃ©nÃ©raux des 18 clubs de 1Ã¨re division ainsi Paul Saviote, Moustapha Bakayoko et Jean Onguene Manga pour le compte de la FIFA.